MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT

DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 25-01305 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le 1 0 OCT 2025

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au test de recrutement d'un (01) Technicien Supérieur en Réseaux et Maintenance Informatique pour le compte d'un Etablissement Public de l'Etat (EPE-2), session 2025.

Ce sont:

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN RÉSEAUX ET MAINTENANCE INFORMATIQUE

ADMISSIBLES

RAN	IG NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CE	NTRE N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANGARE ISSOUF	000016-529-03	B18342355	31/12/97
2°	KABORE MELAINE WILLY	000017-529-03	B18548364	29/09/96
2°	PALENFO BENOIT ILIAS	000075-529-03	B10818552	10/01/02
4°	OUEDRAOGO MAHAMADOU	000009-529-03	B5554474	15/06/98
4°	KONATE ABDOUL GAFAR	000020-529-03	B11230732	28/04/03
6°	MONE ZIABOMBOU DANIEL	000082-529-03	B12217656	11/12/99
6°	KABORE ARSENE MARIE CORNEILLE	000047-529-03	B10977611	19/07/88
8°	NEBIE ISSIAKA	000035-529-03	B15882616	31/12/86
8°	BAKOUAN DRISSA	000012-529-03	B11149549	29/03/95
8°	ZIDA MANESOMDE JACQUES VIVIEN	000078-529-03	B10122490	07/03/97
8°	SAWADOGO S. SATURNIN	000011-529-03	B21902135	31/12/97



TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN RÉSEAUX ET MAINTENANCE INFORMATIQUE

Arrêté la présente liste à 11 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, y compris les samedis, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat.

Pour le Ministre et par délégat le Secrétaire Général

Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail